



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 2 février 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**, à Madame la **Ministre de l'Intérieur** et à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant **l'épandage de sel**.

En cas de neige et de gel persistant, les pouvoirs publics prennent des mesures afin d'assurer la sécurité sur les voies, trottoirs et places publiques. Une solution facile dans ce contexte est l'épandage de sel. Néanmoins, l'utilisation excessive de sels de voirie pourrait avoir des effets négatifs sur la faune et la flore, les sols, ou encore les eaux souterraines ou de surface.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Madame la Ministre de l'Environnement peut-elle me fournir des précisions quant aux effets de l'épandage de sel sur la faune, la flore ainsi que les sols abordant les routes ? Est-ce que le salage a eu des incidences négatives sur la qualité des eaux (de surface, souterraines ou potables) dans le passé ?**
2. **Quelles recommandations le gouvernement donne-t-il aux services qui s'occupent du déneigement, notamment des administrations communales et de l'Administration des ponts et chaussées, afin de réduire les éventuels effets nocifs du sel sur la nature et les ressources naturelles ? Est-ce que des alternatives au salage sont recommandées dans ce contexte et, dans l'affirmative, lesquelles ?**
3. **Comment ces recommandations sont-elles communiquées aux destinataires ? En l'absence d'une communication régulière au sujet de l'épandage de sel, le gouvernement jugerait-il opportun de transmettre les messages y relatifs de manière périodique aux services concernés ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

François Benoy
Député